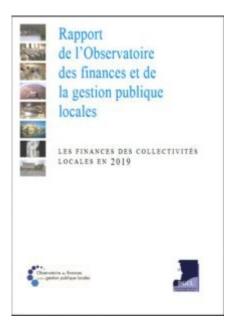


Publié le 26 juillet 2019

Les collectivités locales assainissent leur situation financière et continuent d'investir

Le rapport annuel de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL) confirme l'amélioration globale de la situation financière des collectivités locales en 2018. La Fédération des Epl fait partie du Comité scientifique et technique de l'observatoire.



Les efforts budgétaires du bloc communal, des départements et des régions ont permis aux collectivités locales d'investir en cette fin de mandature, même si le niveau sera inférieur à celui des 2 précédentes. Les situations sont cependant différenciées en fonction de l'échelon ou de la taille de la collectivité étudiée.

La discipline budgétaire du secteur communal permet une amélioration de ses finances

La contractualisation entre l'État et les plus grandes collectivités ont généré une modération des dépenses de fonctionnement du secteur communal. L'accroissement de celles des groupements à fiscalité propre et des petites communes a été compensée par la baisse observée dans les villes de plus grande taille. La hausse des recettes de fonctionnement, couplée à une augmentation plus rapide des recettes d'investissement par rapport aux dépenses, complète ce panorama et explique en partie l'amélioration de la situation financière du bloc communal.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Les départements augmentent leurs investissements pour la première fois depuis 2009

Hors transferts de compétences et leurs conséquences financières, le secteur départemental voit ses dépenses de fonctionnement progresser, tandis que ses recettes sont en stagnation. Toutefois, les efforts budgétaires des années précédentes et la hausse des recettes d'investissement ont permis aux départements d'augmenter leurs dépenses et de porter un surplus pour la première fois depuis 2009. La variation de leurs fonds de roulement est dès lors positive pour la quatrième année consécutive et leur désendettement, initié en 2016, se poursuit en 2018.

Les régions absorbent les transferts de compétences en comprimant leurs dépenses

La trajectoire budgétaire des régions et des collectivités territoriales uniques s'avère différente de celles des communes, de leurs groupements et des départements. Hors compétences transférées, elles ont diminué leurs dépenses et augmenté leurs recettes. En matière d'investissement, elles ont également baissé leurs dépenses, si la gestion des fonds européens est mise de côté. Les recettes progressent quant à elles. Les besoins de financement des régions et des collectivités territoriales uniques sont désormais quasiment nuls en 2018, contrastant avec les années précédentes.

À télécharger

• Rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales : les finances des collectivités locales 2019

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2